

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2931

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Travaux de restructuration de la station relais d'eau potable de Darcieux - Individualisation
complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Quiniou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2931**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Travaux de restructuration de la station relais d'eau potable de Darcieux - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Suite à l'étude de sécurité menée en 2005 par la Communauté urbaine de Lyon, il a été identifié que les interventions pour les réparations sur les éléments hydrauliques de la station relais d'eau potable de Darcieux présentent des délais susceptibles d'engendrer un risque pour le maintien de l'alimentation en eau potable des abonnés situés en aval.

Au même titre, cette étude a montré la vulnérabilité de ce bâtiment pour les intrusions de personnes non autorisées et permis de déterminer les travaux à réaliser.

Une individualisation partielle d'autorisation de programme a été décidée à hauteur de 119 600 € TTC par délibération n° 2010-1287 du Conseil du 15 février 2010, sur l'opération 1P020O2106 Saint Genis Laval - station de pompage Darcieux pour les études préalables.

Les objectifs détaillés des travaux sont :

- la simplification et restructuration de la station pour faciliter l'accès aux organes hydrauliques,
- le redimensionnement des pompes pour répondre aux besoins futurs,
- la simplification des tracés intérieur et extérieur des canalisations,
- l'automatisation de ces équipements et la transmission des données,
- la sécurisation du bâtiment et de ses abords et l'intégration soignée du bâti dans son environnement.

Le budget global de l'opération pour un montant de 2 000 000 € HT est détaillé comme suit :

Libellé	Commentaires	Estimation (en € HT)
maîtrise d'œuvre externe complète		160 000 €
travaux de restructuration de la station relais d'eau potable	travaux de génie civil, hydraulique, électricité, automatisme, supervision, mur végétal, sécurisation du site	1 640 000 €
missions sécurité, protection de la santé (SPS) et de contrôle technique	opération classée en catégorie 2 contrôle de la conformité des installations électriques	30 000 €

prestations topographiques diverses prestations		51 000 € 5 000 €
voirie - réfection de chaussée		114 000 €
Total		2 000 000 €

Il s'établit donc à 2 392 000 € TTC, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC en 2011,
- 260 000 € HT, soit 310 960 € TTC en 2012,
- 1 640 000 € HT soit 1 961 440 € TTC en 2013.

Il est proposé l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable sur l'opération n° 1P20O2160 Saint Genis Laval station de pompage de Darcieux pour un montant de 1 900 000 € HT, soit 2 272 400 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux pour la restructuration de la station de pompage de Darcieux à Saint Genis Laval.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable sur l'opération n° 1P20O2160.

Le montant de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 2 272 400 € TTC en dépenses et 372 400 € en recettes à charge du budget annexe des eaux, selon l'échéancier suivant :

- 310 960 € TTC en 2012,
- 1 961 440 € TTC en 2013.

La TVA versée en sus sur l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 372 400 € TTC.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 392 000 € TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.